

Chapitre 4 : Napoléon, du Consulat à l'Empire / Leçon

Problématique : Comment le Consulat et l'Empire ont-ils transformé la France ?

Sommaire :

Introduction

- I. **L'ascension au pouvoir de Napoléon Bonaparte**
 - a. Un soldat de la Révolution
 - b. Le Consulat
 - c. L'Empire
- II. **Les transformations de la société française sous Napoléon**
 - a. Les transformations politiques et administratives
 - b. Le Code civil
 - c. Les transformations sociales

Conclusion

Introduction

A la fin du XVIII^e siècle, la France a connu une révolution de plus de dix ans qui a profondément bouleversé ses traditions politiques, son organisation sociale et sa place au sein des puissances européennes.

La Révolution a supprimé les privilèges et établi l'égalité entre tous les citoyens devant la loi. C'est aussi une période violente, durant laquelle la France a été constamment en guerre. Guerre extérieure contre ses voisins mais aussi guerre civile avec, entre autres, la guerre de Vendée. Des mesures exceptionnelles et singulièrement violentes ont été prises par la Convention, durant ce qu'on a appelé le « régime de Terreur ».

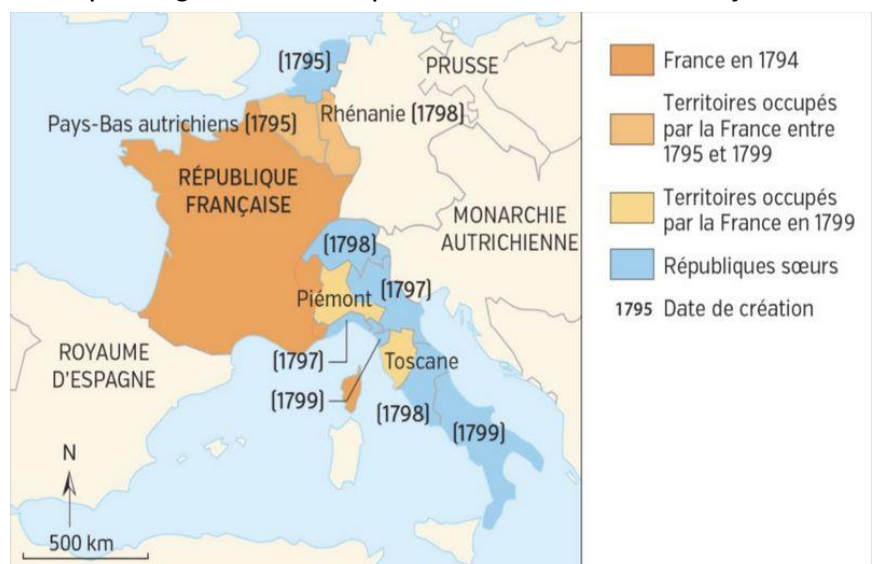
En 1799, le système révolutionnaire ne tient plus. Robespierre a été exécuté en 1794 et les 5 directeurs à la tête du Directoire ne parviennent pas à gérer les multiples difficultés de la toute jeune République.

En effet, la guerre se poursuit à l'extérieur et la France est toujours fracturée entre les différents courants révolutionnaires et les royalistes, partisans d'un retour à la monarchie.

C'est dans ce contexte que Napoléon Bonaparte, un jeune général d'origine corse, entame son ascension fulgurante vers le pouvoir.

Document : La France de la Terreur au Consulat

Source : Belin



1. L'ascension au pouvoir de Napoléon Bonaparte

A. Un soldat de la Révolution

Napoléon Bonaparte naît en 1769 dans une famille de la petite noblesse corse. Il a de nombreux frères et sœurs. Il fait ses études en école militaire et se spécialise dans l'artillerie.

Néanmoins, son peu de fortune et son statut de membre de la petite noblesse l'empêche d'espérer faire carrière dans l'armée royale. Sous l'Ancien régime, les rangs d'officiers étaient fonction du rang de la noblesse à laquelle on appartenait.

Avec la suppression des privilèges (1789), la situation change pour Bonaparte. Il monte à Paris et se rapproche des milieux montagnards. Il gagne la confiance de la Convention, notamment du député Paul Barras. On lui confie l'artillerie française en Italie, puis la répression d'une insurrection royaliste en 1795. Il commande alors l'Armée de l'Intérieur, à seulement 26 ans !

Il s'illustre alors entre 1796 et 1797 durant la campagne d'Italie contre les Autrichiens et les Piémontais, notamment pour ses talents de stratège. Il s'installe à Milan dès le mois de mai 1796 et pille la plaine du Pô.

Document : Napoléon au pont d'Arcole (1796) par Antoine-Jean GROS (source : Wikipédia)



La bataille d'Arcole est un des épisodes les plus célèbres des guerres d'Italie. Pour atteindre les Autrichiens, les troupes françaises ont dû emprunter ce pont en bois qui traverse le fleuve Alpone.

Cette bataille oppose 19.000 Français à 24.000 Autrichiens. L'armée française est victorieuse et s'installe durablement en Italie.

Ce célèbre tableau montre déjà l'idéalisation de la figure de Bonaparte : il s'élance, drapeau à la main et sabre dans l'autre, près au combat. Il est présenté en meneur d'homme.

De retour en France, la popularité du jeune général est énorme. Le Directoire, alors au pouvoir, ne peut l'ignorer. D'un côté, Napoléon Bonaparte est un atout pour la jeune République : il ne connaît quasiment que des victoires et ses pillages en Italie ont permis, en partie, de renflouer les caisses de l'État français. Cependant, cette renommée du général, notamment au sein de l'armée, effraie les Directeurs car elle risquerait d'éclipser leur propre pouvoir.

Ainsi, Bonaparte est éloigné du territoire français, avec pour mission de couper la route maritime empruntée vers les Indes par les Britanniques. C'est l'expédition d'Égypte de 1798.

Document : L'expédition d'Égypte de 1798 - Source : Histoire par l'image

Cette expédition est militaire et scientifique. Napoléon part à la tête de 35.000 soldats mais il est aussi accompagné d'environ 170 scientifiques. Parmi eux, certains étudient l'égyptologie, d'autres les plantes ou les roches.



Cet autre tableau de Gros s'intitule « Bonaparte visitant les pestiférés de Jaffa ». Il vise à mettre en valeur le général : il est courageux, proche de ses hommes, s'expose même à la contagion en allant soutenir les malades de la peste à Jaffa.

Comme pour la campagne d'Italie, Napoléon crée donc avec l'Égypte une image soigneusement composée : celle d'un meneur d'homme en qui la population peut avoir confiance.

B. Le Consulat

De retour en France en 1799, Napoléon est approché par des hommes politiques souhaitant renverser le Directoire. En effet, ce régime est instable. La constitution n'a prévu aucune solution dans le cas où l'exécutif (les 5 directeurs) et le législatif (Conseil des Cinq-Cents et Conseil des Anciens) s'opposeraient.

S'aidant de l'armée et de son frère Lucien, alors député, Bonaparte prépare un coup d'État. Le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), il chasse les députés du Cinq-Cents. Le lendemain, il rédige une proclamation à l'intention du peuple français.

Coup d'État : prise de pouvoir par la force.

Document : Bonaparte au Conseil des Cinq-Cents par François Bouchot (source : Histoire par l'image)

On reconnaît sans peine Napoléon, calme, au centre du tableau. Les hommes vêtus de rouge sont les députés du Conseil des Cinq Cents. La majorité d'entre eux souhaitent voir le général mis « hors la loi ».

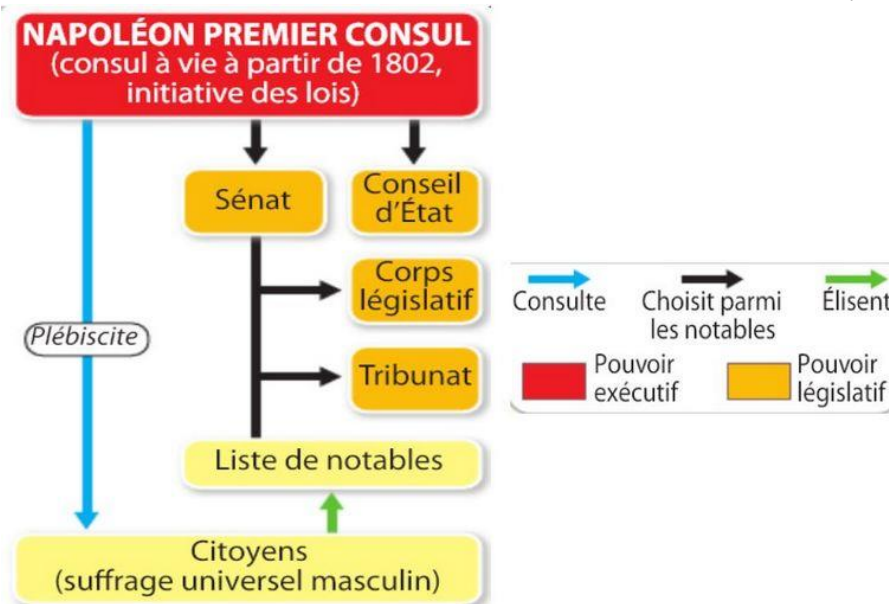
Bonaparte est escorté de quelques soldats, appelés grenadiers, qu'on reconnaît avec leurs baïonnettes.



Parvenu au pouvoir, Napoléon met en place un nouveau régime : le Consulat (1799-1804). En tant que Premier Consul, il peut établir un pouvoir personnel, qu'il partage (en théorie) avec deux autres consuls : Cambacérès et Lebrun.

En effet, Bonaparte a rédigé une partie importante de la nouvelle Constitution, dans laquelle il se réserve le pouvoir exécutif.

Document : Le fonctionnement du Consulat (source : Prem's)



Le suffrage universel est maintenu mais les électeurs ne votent plus pour leurs représentants. En effet, le vote ne sert à élire que les « notabilités », parmi lesquels le pouvoir choisit les membres du Tribunal et du Corps législatif.

La séparation des pouvoirs est donc inexistante. Les décisions sont étroitement contrôlées. En résumé, le Tribunal a un rôle de discussion des lois mais ne les vote pas. A l'inverse, le Corps législatif est décisionnaire mais...ne discute pas les lois.

Napoléon Bonaparte choisit une autre modalité de vote, qui renforce son pouvoir personnel : le plébiscite. Il s'adresse directement aux votants par une question.

Plébiscite : Question à laquelle les citoyens répondent par « oui » ou par « non ».

Par exemple, c'est par un plébiscite que Napoléon devient « consul à vie ». En mai 1802, les électeurs sont invités à se prononcer sur la question suivante : « Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie ? ». La réponse obtenue est « oui » à 99,77% ! Précisons que le vote n'est alors pas anonyme. Les électeurs signent directement dans un registre en inscrivant leur réponse à la question posée.

C. L'Empire

En 1802, Napoléon Bonaparte exerce donc un pouvoir personnel et autoritaire, sans limite de temps. En 1804, il fonde le Premier Empire et devient Napoléon Ier.

Le 18 mai 1804, le Sénat confie ainsi à Napoléon le titre d'« Empereur des Français ». Une nouvelle constitution est rédigée mais elle reprend dans les grandes lignes les principes du Consulat : le Corps législatif, le Tribunal et le Sénat sont maintenus. En revanche, le principe d'hérédité apparaît : Napoléon pourra transmettre son titre à son fils.

Comme pour le titre de Consul à vie, Napoléon fait enregistrer cette décision par le peuple. En juin 1804, les électeurs sont amenés à se prononcer sur un nouveau plébiscite, portant sur l'hérédité de l'Empire. Le résultat est à nouveau supérieur à 99% en faveur de l'empereur.



Document : Napoléon Ier sur le trône impérial par Ingres (1806) – source : Wikipédia

Napoléon I^{er} est sacré empereur à Notre-Dame de Paris le 2 décembre 1804 par le Pape Pie VII.

Sur le tableau ci-contre, on le voit en majesté, assis sur son trône, avec différents éléments symboliques reconnaissables :

- Les **regalia** (main de justice et sceptre de Charlemagne)
- La **légion d'honneur**, mise en place par Napoléon lui-même
- L'**aigle impérial** sur le tapis
- Le **manteau d'hermine**, symbole de la royauté, recouvert d'**abeilles**, symbole de la dynastie mérovingienne

Le jour de son sacre, Napoléon veille à ce que l'assistance reflète la diversité de la société française. Sont présents les fonctionnaires, des membres de la noblesse et du clergé, sa famille, des militaires ou encore des ambassadeurs. Son pouvoir est autoritaire et unique mais il se pose en rassembleur, après les dix années de discorde que la France a connues durant la Révolution.

Dans son serment, il insiste sur l'intégrité de la République mais aussi sur les acquis révolutionnaires : liberté de culte, égalité des droits ou encore la fin des privilèges. Son objectif est le consensus. Il veut satisfaire les tenants d'un pouvoir autoritaire (anciens royalistes, ...) tout en rassurant les révolutionnaires sur le maintien des grandes idées émancipatrices.

Document : Le serment de Napoléon lors de son sacre (1804)

« Je jure de maintenir l'intégrité du territoire de la République ; de respecter et de faire respecter les lois du concordat et la liberté des cultes ; de respecter et faire respecter l'égalité des droits, la liberté politique et civile, l'irrévocabilité des ventes des biens nationaux ; de ne lever aucun impôt, de n'établir aucune taxe qu'en vertu de la loi ; de maintenir l'institution de la légion d'honneur ; de gouverner dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire du peuple français. »

Durant l'Empire comme durant le Consulat, Napoléon reste un conquérant. La Grande armée est en guerre pendant la quasi-totalité de son règne. C'est en 1811/1812 que les limites de l'Empire sont les plus vastes. A son apogée, il compte 130 départements et plus de 96 millions d'habitants en comptant les États vassaux (en vert clair sur la carte suivante).

Document : L'Empire à son apogée en 1812



Source : Livre scolaire

C'est en juin 1812 que Napoléon lance la Campagne de Russie, qui s'avèrera un désastre et qui marquera le début des défaites pour l'armée napoléonienne.

- Juin-décembre 1812 : Campagne de Russie (Bataille de Bérézina) => l'Empereur perd 200.000 hommes (sans compter les déserteurs ni les prisonniers)
- Décembre-mars 1813 : Échec de la Campagne d'Allemagne

En mars 1814, acculé, Napoléon abdique une première fois. Il est exilé sur l'île d'Elbe, en Méditerranée. Il s'en échappe et, aidé par ses hommes, remonte à Paris. C'est le début des « Cent jours ».

Cent-jours : Reprise du pouvoir par Napoléon après sa première abdication, du 1^{er} mars 1815 au 7 juillet suivant.

- 15-18 juin 1815 : Campagne de Belgique et défaite retentissante à Waterloo.

Après la défaite de Waterloo, Napoléon abdique une seconde fois. Il est envoyé en exil à Sainte-Hélène, une île au large des côtes africaines.

Le 20 novembre 1815, la coalition européenne signe le traité de Paris qui acte la défection de l'empereur. Le Sénat proclame Louis XVIII, frère de Louis XVI, roi de France. C'est la **Restauration**. Napoléon meurt sur l'île de Sainte-Hélène en 1821.

2. Les transformations de la société française sous Napoléon : les « masses de granit »

Pendant le Consulat, Napoléon souhaite réorganiser la France autour de grands principes et de nouvelles institutions. Il appelle cela les « **masses de granit** », sur lesquelles il veut reconstruire la France.

A. Les transformations politiques et administratives

Rappelons tout d'abord que la Révolution avait déjà transformé en profondeur l'administration du territoire français. On peut citer notamment la création des départements en 1790. Napoléon conserve ce découpage territorial.

Les préfets

En 1800, il crée le corps des **préfets** qui sont des représentants du pouvoir exécutif dans les départements. Ils sont chargés d'y faire appliquer la loi mais aussi d'informer le gouvernement de tout trouble à l'ordre public constaté dans leur territoire.

Document : La création des préfets (1800)

« Votre premier soin doit être de détruire sans retour, dans votre département, l'influence morale des événements qui nous ont trop longtemps dominés. Faites que les passions haineuses cessent, que les ressentiments s'éteignent, que les souvenirs douloureux s'effacent. [...] Pour affermir la paix dans votre département, occupez-vous sans relâche de l'administration intérieure. [...] La tâche que vous avez à remplir est grande ; vos attributions sont multipliées ; elles embrassent tout ce qui tient à la fortune publique, à la prospérité nationale, au repos de vos administrés. [...] À la tête de ces mesures, je place la prompte rentrée des contributions : leur acquittement est aujourd'hui un devoir sacré. »

Lucien Bonaparte (frère de Napoléon), ministre de l'Intérieur, Circulaire aux préfets, 12 mars 1800.

À Paris, Napoléon crée le **Conseil d'État**, composé d'une cinquantaine de membres. Ces derniers sont chargés d'appuyer le gouvernement dans la rédaction des projets de loi.

Sur le plan politique, Napoléon fait expérimenter à la France deux nouveaux régimes autoritaires : le Consulat et l'Empire. Néanmoins, compte tenu de la fracturation politique qui règne à son accession au pouvoir, il cherche le consensus. Ainsi, le terme de « République » ne disparaît pas totalement, même sous l'Empire !

En 1800, Napoléon suit les conseils de quelques banquiers privés et crée la **Banque de France**. La France est alors dans une situation financière délicate, étant en guerre contre la quasi-totalité de l'Europe depuis plusieurs années. Cette nouvelle institution permet de faciliter le recours au crédit et de restaurer la circulation de la monnaie. Parallèlement, il crée le **franc germinal** en 1803 qui unifie toutes les monnaies du territoire.



Document : Le franc germinal (1803) – source Vikidia

Cette monnaie en argent perdurera en France jusqu'en 1926.

Enfin, afin de former les élites de la nation, Napoléon crée les **lycées** en 1802, réservés aux garçons.

B. Le Code civil

L'idée d'un code de loi unique, regroupant les lois civiles du pays et applicables à tous, était ancienne. Seulement, les précédents gouvernements avaient échoué à le mettre en place. Sous l'Ancien régime, c'est le droit coutumier qui prévaut dans chaque région.

Le 21 mars 1804, après 4 ans de travaux, c'est chose faite. Napoléon promulgue le Code civil à qui il donnera le nom de « Code Napoléon » en 1807.

Droit civil : Droits et rapports entre les citoyens

Document : Qu'est-ce que le Code civil ?

Qu'est-ce qu'un Code civil ? C'est un corps de lois destinées à diriger et à fixer les relations [...] qu'ont entre eux des hommes qui appartiennent à la même cité [...]. Aujourd'hui, une législation uniforme sera un des grands bienfaits de la Révolution [...]. La loi, sans s'enquérir des opinions religieuses des citoyens, ne doit voir que des Français [...]. Chaque famille doit avoir son gouvernement. Le mari, le père en a toujours été réputé le chef.

Jean-Étienne-Marie Portalis, discours de présentation du Code civil, 1801.

Le Code civil de Napoléon régit les relations entre les Français jusqu'au foyer (entre parents et enfants, entre mari et femme...). Il règle aussi les relations entre patrons et employés.

C'est un Code de loi très conservateur. Notamment, la femme doit obéissance à son mari et est considérée comme mineure, sous la domination de son époux qui est le seul à prendre les décisions du foyer. Elle ne peut obtenir le divorce en cas d'adultère que si l'époux a fait venir sa maîtresse dans la maison.

Document : Extraits du Code civil

Art. 1. Les lois sont exécutoires dans tout le territoire français [...].

Art. 213. Le mari doit protection à sa femme, la femme doit obéissance à son mari. [...]

Art. 214. La femme est obligée d'habiter avec le mari, et de le suivre partout où il juge à propos de résider.

Art. 229. Le mari pourra demander le divorce pour cause d'adultère de la femme.

Art. 230. La femme pourra demander le divorce pour cause d'adultère de son mari, lorsqu'il aura tenu sa concubine dans la maison commune.

Art. 371. L'enfant, à tout âge, doit honneur et respect à ses père et mère.

Art. 745. Les enfants ou leurs descendants succèdent à leurs père et mère, aïeuls ou aïeules, ou autres ascendants, sans distinction de sexe ni de primogéniture, et encore qu'ils soient issus de différents mariages. [...]

Art. 1781. Le maître [des ouvriers ou des domestiques] est cru sur son affirmation :
– pour la quotité des gages ;
– pour le paiement du salaire de l'année échue ;
– et pour les acomptes donnés pour l'année courante.

En 1804, le Code civil est le seul code de lois en Europe. Il sert ensuite de modèle à de nombreux pays en Europe. Dans les pays vaincus par Napoléon, il est imposé. Néanmoins, certains États comme la Pologne le conservent même après la chute de l'empereur.

C. Les transformations sociales

Après dix années de crise et de discorde, Napoléon cherche à constituer de nouvelles élites. Il s'appuie sur l'économie d'une part, et sur l'armée d'autre part.

Ainsi, il crée l'ordre national de la **Légion d'honneur** en mai 1802. Il s'agit de la plus haute décoration honorifique française. Elle a pour objectif de récompenser les militaires comme les civils ayant rendu des « services éminents » à la nation.

Napoléon fait reposer son pouvoir sur cette nouvelle élite. Si le suffrage universel est affiché, le cens est en réalité rétabli. Les électeurs du peuple ne peuvent que voter pour des candidats. Pour participer réellement à la vie politique, il faut être riche.

Parmi cette élite, on trouve des **bourgeois**, tentés par les réformes financières et économiques de l'empereur (Banque de France, franc germinal...). Mais des **nobles** se rapprochent également du pouvoir, s'ils sont prêts à accepter une partie des acquis révolutionnaires et notamment la fin des privilèges.

Document : La noblesse d'empire – Source : Wikipédia



Sous l'Empire, Napoléon distribue des titres et récompenses à ses fidèles. Il cherche à se constituer une élite stable, qui lui doit tout et ne cherchera donc pas à lui nuire.

Il crée ainsi une véritable « noblesse d'empire ».

Ci-contre, un tableau représentant Joachim Murat en prince du Premier Empire. Il s'agit du beau-frère de Napoléon. Ce dernier l'a fait maréchal d'empire puis prince d'empire lors de son mariage avec sa sœur Caroline. Fils d'un aubergiste, Murat doit donc son ascension exceptionnelle à l'empereur.

Sur la **question religieuse**, Napoléon doit aussi trancher. En effet, la Révolution, dès 1790, avait initié une première expérience de limitation de l'influence catholique avec la Constitution civile du clergé.

Napoléon Bonaparte cherche à nouveau une forme de consensus. Il ne combat pas la religion mais la soumet à son pouvoir. Cela lui permet de s'afficher comme un défenseur des valeurs chrétiennes tout en contrôlant l'Église. En 1801, il conclut un **concordat** avec le Pape Pie VII. Ce texte fixe l'organisation des relations entre les différentes religions et l'État en France.

Ce concordat dispose ainsi que les évêques et archevêques sont nommés par le gouvernement. Les prêtres et curés sont rémunérés par l'État, ce qui les place directement sous la dépendance du pouvoir. Ils ne sont pas autonomes.

Napoléon se sert également de la religion catholique pour asseoir son pouvoir et s'attirer la sympathie des mouvements royalistes et catholiques. Ainsi, il est sacré par le Pape à Notre-Dame de Paris en 1804. Dès 1802, les prêtres se devaient de le citer dans leurs prières. On retrouve la même exigence pour les autres religions.

Document : Articles organiques de l'Église catholique (avril 1802)

Art. 8. La formule de prière suivante sera récitée à la fin de l'office divin, dans toutes les églises catholiques de France : Seigneur, sauvez notre République, Seigneur, sauvez nos consuls.

Document : Articles organiques des cultes protestants (8 avril 1802)

Art. 3. Les pasteurs [...] prieront et feront prier dans la récitation de leurs offices, pour la prospérité de la République française et pour les Consuls.

Document : Décret du 17 mars 1808 sur le culte israélite (juif)

Art. 21. Les fonctions de rabbins seront [...] de rappeler [...] l'obéissance aux lois [...], de faire considérer aux Israelites le service militaire comme un devoir sacré [...], de prêcher dans les synagogues, et réciter les prières qui s'y font en commun pour l'Empereur. »

Conclusion

L'Empire s'effondre en 1815 après la seconde abdication de Napoléon et son exil sur l'île de Sainte-Hélène, où il meurt en 1821. Comme convenu par le traité de Paris de 1814, les grandes puissances européennes se réunissent à Vienne pour un congrès en 1815 afin de réorganiser l'Europe.



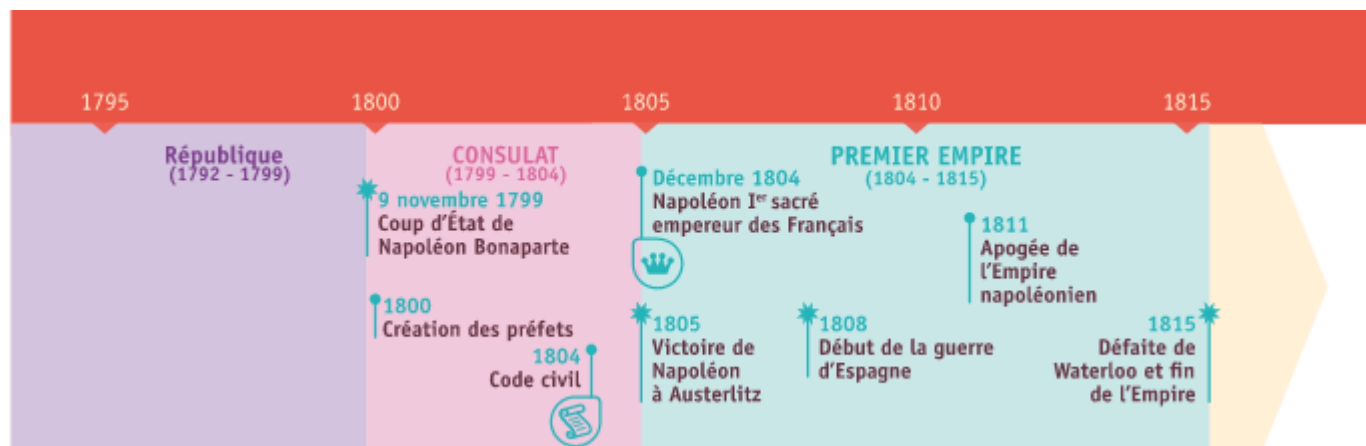
Document : L'Europe du Congrès de Vienne (1815) – Source Vikidia

Sont présents les quatre vainqueurs : Autriche, Russie, Grande-Bretagne et Prusse. La France est représentée par Talleyrand, dans le cadre de la passation de pouvoir à Louis XVIII. La France retrouve globalement ses frontières pré-révolutionnaires.

Le congrès de Vienne permet quarante de paix relative en Europe.

Si la France retrouve un roi, les périodes révolutionnaires et napoléoniennes ont profondément transformé le pays. Il n'est pas question de revenir à une monarchie absolue. La Restauration est donc constitutionnelle. De même, de nombreux acquis perdurent, parfois jusqu'à nos jours (lycée, Banque de France, départements, monnaie unifiée, ...).

Dates repères



source : Livre scolaire

Lexique

Cent-jours	Reprise du pouvoir par Napoléon après sa première abdication, du 1 ^{er} mars 1815 au 7 juillet suivant.
Code civil	Code de loi unique réglant les rapports entre les citoyens
Concordat	Texte qui règle les rapports en les religions et l'État sous le Consulat puis l'Empire
Conseil des Cinq-Cents	L'une des deux assemblées du Directoire
Coup d'État	Prise de pouvoir par la force
Légion d'honneur	Plus haute distinction honorifique française
Plébiscite	Question à laquelle les citoyens doivent répondre par "oui" ou par "non"
Préfet	Représentant du pouvoir exécutif dans les départements
Régalia	Main de justice et sceptre de Charlemagne. Symboles de la royauté.
Restauration	Rétablissement de la monarchie en France avec la montée sur le trône de Louis XVIII

Travaillez cette notion avec un parcours pédagogique progressif clé en main

Cette ressource de type : **Cours gratuit**, pour le niveau : **4ème**, dans la catégorie : **La Révolution et l'Empire**, ne constitue qu'une **étape** d'un **parcours pédagogique complet prêt à l'emploi** pour apprendre, s'entraîner et maîtriser cette notion **étape par étape**.

Étape 1. Cours gratuit : Comprendre la règle

Découvrir la notion grâce à des explications simples et des exemples concrets.

- [Leçon 4ème Napoléon, du Consulat à l'Empire](#) (pdf)
- [Leçon 4ème Napoléon, du Consulat à l'Empire](#) (word)
- [Retenir autrement 4ème Napoléon, du Consulat à l'Empire](#) (pdf)
- [Retenir autrement 4ème Napoléon, du Consulat à l'Empire](#) (word)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)

Étape 2. Exercices : S'entraîner progressivement

Des exercices progressifs pour avancer étape par étape

- [Exercices 4ème Napoléon, du Consulat à l'Empire](#) (pdf)
- [Exercices 4ème Napoléon, du Consulat à l'Empire](#) (word)
- [Exercices corrigés 4ème Napoléon, du Consulat à l'Empire](#) (pdf)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)

Étape 3. Évaluation Bilan : Vérifier ses acquis avant le contrôle

Des évaluations et corrections pour se préparer sereinement

- [Evaluation 4ème Napoléon, du Consulat à l'Empire](#) (pdf)
- [Evaluation 4ème Napoléon, du Consulat à l'Empire](#) (word)
- [Evaluation corrigée 4ème Napoléon, du Consulat à l'Empire](#) (pdf)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)

Étape 4. Séquence / Fiche de prep : Ressources enseignants clé en main

Accéder aux fiches de préparation, séquences et séances complètes pour enseigner la notion facilement.

- [Napoléon, du Consulat à l'Empire - 4ème – Séquence complète](#)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)